

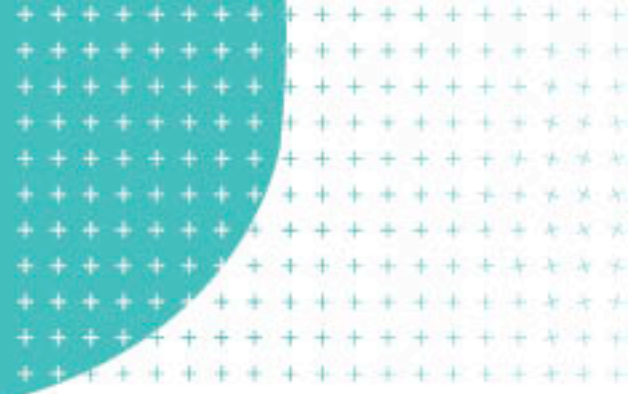
# La ville d'Ormes présente son AGENDA 21



agenda 21

Ormes

Les actions et  d'Ormes  
et de Dédé!



# L'Agenda 21 de la ville d'Ormes

Alain TOUCHARD : Maire d'Ormes – Directeur de la Publication  
Odile MATHEU : Adjoint au Maire délégué au Développement durable


Document édité par la ville d'Ormes – 147 rue Nationale – 45140 ORMES  
02 38 70 85 20 – [www.ville-ormes.fr](http://www.ville-ormes.fr)  
Avril 2011

Remerciements pour leur contribution à l'élaboration de l'Agenda 21 de la ville d'Ormes :

- Les élus membres de la commission Développement durable,
- Le cabinet Osmoze,
- Les agents municipaux qui se sont associés à ce projet,
- Les enseignants et leurs élèves,
- Les associations,
- GEP 45 (pour les entreprises de la zone d'activités),
- Les Groupes 21,
- Les Ormois.

Photographies : Service communication Mairie d'Ormes – Fotolia

Création graphique : la Fabrique de Com - Fleury les Aubrais  
[contact@lafabriquedecom.fr](mailto:contact@lafabriquedecom.fr) / 02 38 54 00 07 / [www.lafabriquedecom.fr](http://www.lafabriquedecom.fr)

Imprimé sur papier recyclé 

Référents Développement durable et Agenda 21 – Mairie d'Ormes :

Jacky JOANNET – Directeur des Services Techniques  
Delphine BOURRIER - Responsable communication au 02 38 70 85 20



# [EDITOS...]

“ **D**epuis de nombreuses années, nous nous engageons à mieux prendre en compte les critères de Développement durable dans l'ensemble de nos champs d'actions. En 2008, la décision a été prise de formaliser et de nous engager vers un Agenda 21 au-delà d'initiatives déjà retenues par le passé.

Cet Agenda 21 se veut pratique, actuel, essentiel et dimensionné à l'échelle d'Ormes. L'objectif étant d'être en capacité technique, physique (moyens humains) et financière de mener à bien les actions inscrites dans ce projet global communal.

**L'Agenda 21 d'Ormes met en exergue une trentaine de priorités pour lesquelles nous nous sommes engagés :** des enjeux nécessitant aujourd'hui une réelle modification des comportements collectifs et individuels et qui impliquent que l'ensemble des forces vives de la commune et les partenaires de la ville d'Ormes soient pleinement associés et parties prenantes de cette démarche pour en garantir le succès.

Je souhaite remercier l'ensemble des Ormois, les membres des Groupes 21, les élus, les services municipaux, les professionnels, le tissu associatif, le monde enseignant et le cabinet Osmoze pour leur active participation et leurs propositions constructives. Tous ont œuvré à la réussite de ce projet qui engage l'avenir de la commune et celui de nos enfants.

**L'Agenda 21 n'est pas une fin en soi... La concertation doit se poursuivre... L'Agenda 21 doit « vivre » !**”

*Alain TOUCHARD  
Maire d'Ormes*



“ **I**l est aujourd'hui nécessaire et essentiel de penser et d'agir pour les générations futures. En cela, les élus d'Ormes ont souhaité s'investir et établir un programme d'actions pour le XXI<sup>ème</sup> siècle. Cet Agenda 21 est le fruit de concertations nombreuses et constructives menées avec l'ensemble des parties prenantes ; **il reflète les engagements pris par la Municipalité en termes de Développement durable et mentionne les 27 actions menées et prévues à moyen et long terme.**

Je remercie mes collègues élus, les membres de la commission Développement durable, et toutes les personnes qui se sont associées de près ou de loin à ce projet qui aura demandé à chacun un investissement certain. Je salue tout particulièrement le Cabinet OSMOZE pour son accompagnement, Monsieur Joannet et Madame Bourrier pour leur participation à l'élaboration de ce document.

**En compagnie de Dédé le hérisson qui saura, j'en suis convaincue, vous piquer au vif sur certains sujets essentiels pour notre avenir, agissons pour Ormes comme si nous devions vivre mille ans.**

*Odile MATHIEU  
Adjoint au Maire Délégué au Développement durable*

# QU'EST-CE QUE LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

## L'AGENDA 21 EST UN PLAN D'ACTIONS

pour le XXI<sup>ème</sup> siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre à Rio, en 1992. Avec ces 40 chapitres, ce plan d'actions décrit les secteurs où le Développement durable doit s'appliquer au niveau des collectivités territoriales. Il formule des recommandations dans des domaines aussi variés que : la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers, des forêts et des montagnes, la désertification, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, la gestion de l'agriculture, la gestion des déchets, etc.

Le Développement durable se veut un processus de développement qui concilie l'écologique, l'économique, le social, et établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement, économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. Il est respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, supports de vie sur Terre.



# LES OBJECTIFS DE L'AGENDA 21 D'ORMES

- Intégrer la dimension environnementale dans les politiques économiques et sociales et plus globalement dans le processus de décisions municipales.
- Organiser la concertation de la population et des acteurs locaux.
- Concevoir et faire vivre un document de référence dans lequel apparaissent les priorités pour le Développement durable de la ville nécessaires à l'évaluation des politiques de la ville.

## PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE :

Décembre 2008 à décembre 2010	Diagnostic interne avec les membres de la commission Développement durable et les cadres des services municipaux – recueil de données
Janvier 2009	Enquête effectuée auprès des habitants
Juin 2009	Enquête effectuée auprès des agents municipaux : recueil des propositions d'amélioration
Juin / juillet 2009	Consultation des entreprises du GEP 45
Octobre / novembre 2009	1 <sup>ère</sup> synthèse du diagnostic interne
Novembre 2009	Sensibilisation et recueil des propositions auprès des associations
Janvier 2010	Sensibilisation et recueil des propositions auprès des Ormois
Mars / Avril 2010	Hiérarchisation des priorités
Décembre 2010 / février-mars 2011...	Ateliers des Groupes 21
Avril 2011	Publication du document Agenda 21

“

Vous trouverez dans les pages intérieures les actions phares se rapportant aux quatre engagements pris par l'équipe municipale et menés au niveau de la commune. Par ailleurs, une synthèse exhaustive des actions vous est proposée en fin du document.

Bonne lecture à tous !

”

Dédé



# LES ENGAGEMENTS

4 engagements / 9 thèmes / 27 actions

## 1 – Ormes s'engage contre le réchauffement climatique – p.9

- Maîtriser la consommation d'énergie
- Améliorer les déplacements

## 2 – Ormes préserve l'environnement et les ressources naturelles – p.14

- Lutter contre les pollutions
- Protéger les milieux naturels, les ressources naturelles et la biodiversité
- S'engager pour des achats responsables

## 3 – Ormes favorise un développement harmonieux et une qualité de vie pour tous – p.21

- Accueillir et servir les Ormois, jeunes et moins jeunes
- Favoriser la participation de tous les acteurs de la commune
- Favoriser un développement économique de qualité

## 4 – Ormes s'engage dans un processus d'amélioration continue – p.28

- Piloter, évaluer les plans d'actions et actualiser régulièrement l'Agenda 21





# agenda

Ormes



1 – Ormes s'engage  
contre le  
réchauffement  
climatique





# Maîtriser la consommation d'énergie



La maîtrise des énergies est un enjeu primordial pour lequel il est nécessaire d'agir sur 3 niveaux :

- \* Les comportements quotidiens de chacun
- \* Les équipements « énergivores »
- \* Les possibilités offertes par les nouvelles technologies



## CONSTAT

### Bâtiments communaux :

Jusqu'à présent, les bâtiments communaux en bon état et bien isolés dans l'ensemble n'ont pas été réalisés dans une démarche Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.), compte tenu des surcoûts engendrés : c'est un engagement plus volontariste que nous souhaitons lancer dans le cadre de notre Agenda 21.

### Eclairage :

Des actions destinées à limiter la consommation d'énergies ont déjà été menées au niveau de la commune :

- installation d'ampoules basse consommation, de détecteurs de présence dans les bâtiments municipaux, etc.
- éclairage public semi permanent à partir de minuit,
- installation de régulateurs,
- programme de remplacement des candélabres équipés en Sodium Haute Protection (S.H.P.) ou en iodure métallique avec des rendements plus performants.

**Les comportements responsables évoluent mais reposent sur la bonne volonté de chacun. La commune souhaite donc aller plus loin et impliquer tous les Ormois, les agents et les élus dans des éco-gestes.**

## ORMES S'ENGAGE ...

### ACTION 1 :

#### Economiser, c'est préserver :

Limiter encore plus la consommation énergétique des éclairages et communiquer sur les résultats des actions déjà menées - sensibiliser les Ormois aux économies d'énergie en organisant des réunions d'informations, en lançant une consultation auprès de bureaux d'études pour faire bénéficier les Ormois de conseils personnalisés au meilleur coût.



### ACTION 3 : Chaud devant !

Mieux réguler la température des bâtiments communaux (analyse fine des consommations, sensibilisation des agents...) et remplacer progressivement les systèmes de chauffage de ceux-ci par des énergies renouvelables.

## ZOOM SUR ACTION 1

### Une démarche Développement durable à l'école Jacques Prévert

Dans le cadre de son action liée aux économies énergétiques, la ville d'Ormes a installé, en partenariat avec EDF et l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Jacques Prévert, un boîtier innovant « enregistreur » de la consommation électrique.

Les élèves sensibilisés au Développement durable et à l'importance de réaliser des économies d'énergie ont adopté un comportement éco-responsable.

Les résultats de l'expérience nous permettent de constater que les périodes dites « témoin » et « exemplaire » sont assez similaires. **Nous pouvons donc souligner et complimenter le comportement responsable des enfants et de l'équipe pédagogique.**



## ZOOM SUR ACTION 3

### L'opération de thermographie aérienne « J'ISOL'OU »,

soutenue par l'Agglomération Orléans Val de Loire et la Jeune Chambre Economique d'Orléans - et à laquelle la Commune a souhaité s'associer - a permis, grâce au survol par avion de la commune, de « photographier » les déperditions de chaleur.

Les résultats de cette étude ont été mis à la disposition des Ormois qui ont souhaité faire le point sur les déperditions énergétiques de leur habitation au cours de matinées publiques organisées en Mairie.

“

L'énergie la moins chère, c'est celle qu'on ne consomme pas ! ”





# Améliorer les déplacements

Se déplacer mieux c'est utiliser davantage les transports doux et collectifs, c'est limiter l'utilisation de la voiture individuelle pour diminuer les émissions de gaz à effets de serre. Agir sur les transports, c'est un bénéfice en termes de pollution, mais aussi de bruit et de sécurité.

## CONSTAT

Le co-voiturage doit devenir un réflexe, l'objet d'une réflexion récurrente quant aux déplacements de chacun : salariés des entreprises du Pôle 45, Ormois pour toutes activités scolaires et extra-scolaires des enfants, agents municipaux.

Pour faciliter les déplacements doux, les services de la Mairie ont créé un réseau de pistes cyclables sur l'ensemble de la commune : des pistes éclairées pour les jeunes allant au collège et au lycée à Ingré et des transports doux sécurisés au cœur de la zone d'activités.

Par ailleurs, la commune, desservie par le réseau TAO continue à agir auprès de l'Agglo pour trouver des solutions pratiques et efficaces de transports collectifs.

Dans ses projets d'aménagement et de développement, Ormes favorise également les commerces et les services de proximité, limitant ainsi les déplacements en voiture pour les Ormois.

## ORMES S'ENGAGE ...

### ACTION 5 : Mieux circuler

Améliorer les conditions de circulation pour les usagers : piétons, cyclistes, autos, transports en commun en ville et au cœur de la Zone d'activités Pôle 45.



### ACTION 6 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Remplacer au fur et à mesure le parc de véhicules de services par des véhicules moins polluants.



**ZOOM SUR ACTION 6**  
Renouvellement du parc automobile  
Acquisition en 2011 de deux véhicules électriques au sein du Centre technique municipal.

# Mes notes marron

*well*

Lined writing area consisting of two columns of horizontal lines.



# 2 – Ormes préserve l'environnement et les ressources naturelles



# Lutter contre les pollutions

## CONSTAT

Ormes bénéficie des atouts économiques de sa zone d'activités mais les Ormois sont également sensibles à l'évolution du trafic routier et aux nuisances qu'il engendre. Le diagnostic a par ailleurs fait apparaître un besoin de communication et d'échanges entre les Ormois, les entreprises industrielles et les exploitants agricoles, sensibilisés et souvent déjà acteurs de ces enjeux environnementaux.

### ZOOM SUR ACTION 7

Pour limiter les nuisances sonores liées au trafic routier, la municipalité a pris la décision d'installer un mur antibruit Avenue du Général De Gaulle. Suite aux études de bruit réalisées par un bureau d'études professionnel (SOCOTEC), les résultats des mesures montrent un changement après l'édification du mur antibruit. En effet, l'amélioration entre les mesures relevées avant et après la construction du mur varie de 8,2 à 20,5 dB (A). L'influence du mur est d'autant plus importante que le point de mesure est proche de l'infrastructure routière et donc du mur.

Points de mesurage	Mesures le 26 juin 2009 en dB	Mesures le 8 juillet 2010 en dB	Amélioration en dB
Point n° 1	70.6	53.2	17.4
Point n° 2	56.1	47.9	8.2
Point n° 3	73.6	53.1	20.5

## ORMES S'ENGAGE ...

### ACTION 7 : Pollution sonore

Ormes s'engage à sensibiliser les professionnels et les Ormois aux solutions d'isolation acoustique.



### ACTION 10 :

#### Objectif : zéro pesticide !

- **ESPACES VERTS** : continuer à limiter l'utilisation des pesticides (déjà diminuée de 50%) à des situations rares et exceptionnelles et s'engager vers du « zéro pesticide ».
- **FAVORISER** l'engagement des exploitants agricoles (les exploitations représentent 62% du territoire communal) à l'utilisation raisonnée et raisonnable de produits phytosanitaires respectueux de l'environnement / protection biologique intégrée au sein des serres municipales.
- **COMMUNIQUER** et sensibiliser l'ensemble des populations en développant des actions de sensibilisation sur les gestes respectueux de l'environnement : journées Développement durable, portes ouvertes au Centre Technique Municipal, actions à la Canaudière, conseils sur le jardinage bio, etc.

### A tester

#### Mes Astuces sur le jardin BIO

- par Dédé

- **Pour décourager les gastéropodes** (escargots et limaces) de grimper et de se rassasier de vos plantes et salades, placez une barrière de coquilles d'œufs écrasées au pied de vos végétaux.
- **Halte aux pucerons** : la fécule de pomme de terre n'est pas toxique mais permet de se débarrasser de certains nuisibles tels que les pucerons. Mélanger 30g de fécule de pomme de terre, 1,25L d'eau chaude et 1 cc de liquide vaisselle naturel et pulvériser.
- **Faire fuir les fourmis** : c'est simple ! Mélanger 65g de piment de Cayenne, 60g d'ail en poudre et 60g d'aneth en poudre et saupoudrez généreusement autour des plantes affectées par les fourmis.

Et qui va avoir le plus joli jardin cet été ?





# Protéger les milieux naturels

Ormes a conservé la mémoire d'une commune ancrée dans la ruralité : malgré son urbanisation, la protection des milieux naturels est une préoccupation de tous. Il s'agit de progresser encore dans ce domaine et d'associer les Ormois à cet objectif commun !

La commune a fait un choix volontariste depuis plusieurs années d'engrais organiques et le désherbage fait l'objet de recherches et de tests avec pour objectif de trouver la technique « respectueuse » la plus appropriée pour la commune.

Par ailleurs, la forêt (bois de Bucy et bois de Montaigu) représente un intérêt faunistique et floristique et constitue un atout majeur pour le cadre de vie des Ormois.

**La commune souhaite conserver, à l'ouest, la lisière de la forêt d'Orléans et augmenter les surfaces boisées sur le territoire.** Les espaces boisés classés sont maintenus et développés dans le PLU.

L'Agenda 21 permettra de prendre en compte l'aspect environnemental dans les projets d'aménagement de la ville.

À tester  
ZOOM SUR ACTION 11 :  
trucs et astuces pour  
le désherbage.

Alors le mieux c'est évidemment de prendre son courage à deux mains, sa binette et de s'y mettre... Sinon, vous pouvez tester l'eau encore bouillante de cuisson des pâtes et pommes de terre versée sur les mauvaises herbes... bon appétit et bon jardinage !

ORMES  
S'ENGAGE ...

**ACTION 11 :**  
Espaces verts

- poursuivre l'utilisation des espèces végétales locales peu gourmandes en eau,
- limiter les espaces engazonnés afin d'éviter les arrosages trop importants,
- préférer la réalisation de jachères fleuries qui favorisent la pollinisation,
- préserver les haies de nichage etc.



Lupins et pervenches :  
plantes peu gourmandes  
en eau !

Parrainage de ruches

# les ressources naturelles et la biodiversité

**E**au, papier, déchets... Trois sujets de préoccupation pour tous les Ormois : les services internes de la Mairie souhaitent s'engager sur la voie de l'exemplarité. Des actions de sensibilisation seront déployées pour rendre chacun acteur au quotidien.

## CONSTAT

La commune consomme entre 20 000 et 32 000 m<sup>3</sup> d'eau par an : la consommation d'eau est suivie par les services techniques avec vigilance : les 50 branchements font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier. Les fuites sont identifiées et traitées le plus rapidement possible.

**Des économiseurs d'eau sont installés dans les bâtiments communaux** : presto, chasses d'eau double flux, arrosage intégré avec sonde pluviométrique préféré sur la majeure partie des espaces verts et fleuris. D'une manière générale, les usages de l'eau sont contrôlés et limités au strict nécessaire par les services de la Ville.

## ZOOM SUR ACTION 14

Journée du Développement durable



## ZOOM SUR ACTION 15

Arrosage intégré avec sonde pluviométrique : comment ça fonctionne ?

Depuis 10 ans, la commune a mis en place un système d'arrosage intégré avec pluviomètre et sonde pour limiter la quantité d'eau utilisée. L'apport lent et précis de l'eau va favoriser sa diffusion latérale par capillarité dans le sol.

## ORMES S'ENGAGE ...

### **ACTION 13 : Stop au papier !**

Limiter à son strict nécessaire l'utilisation du papier par une sensibilisation des agents et des acteurs de la commune à l'utilisation des imprimantes et photocopieurs, à la réutilisation du papier et au recyclage. Procéder à l'organisation de l'archivage, à la dématérialisation des dossiers et favoriser les courriels qui seront imprimés si nécessaire uniquement.

### **ACTION 14 : Les 3 « R » :**

Réduire / Réutiliser / Recycler... Réduire les émissions de déchets (compostage) et améliorer le recyclage : poursuivre le tri sélectif et informer la population grâce à des événements publics.

### **ACTION 15 : Un 4<sup>ème</sup> « R » : Récupérer**

Favoriser la récupération des eaux de pluie pour les prochains bâtiments et pour les futurs lotissements communaux.





2 - Ormes préserve l'environnement et les ressources naturelles

# S'engager pour des achats responsables

“ Être responsable, c'est éviter le gaspillage, trier, recycler, réutiliser... ”

## CONSTAT

Difficile de changer ses habitudes, de raisonner en coût global et d'intégrer de nouveaux critères dans ses achats... C'est un défi qu'Ormes souhaite relever ! Acheter mieux, c'est aussi parfois acheter moins. Cela permet d'absorber les coûts supérieurs des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé.

## ORMES S'ENGAGE ...

### ACTION 16 :

### Les achats éco-responsables

Développer les achats éco-responsables en intégrant de nouveaux critères de sélection (bio, éthiques, recyclés ou recyclables, plus respectueux de l'environnement et de la santé, consommant moins d'énergies, d'emballages et de transports, de qualité pour être plus durables...), former les acheteurs, et sensibiliser les utilisateurs pour des comportements éco-responsables.

### Trucs et Astuces

**R**éduire / **R**éutiliser / **R**ecycler  
Pour une gestion écologique et économique des déchets !

Les alternatives à la gestion des matières résiduelles écologiquement viables sont définies selon la formule des 3 **R** : réduction à la source, réemploi et recyclage-compostage.

“ Composter, c'est une forme de recyclage où cette fois, c'est la matière organique qui est transformée ! ”  
Dede



# Réduction

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.

Réduire notre production de déchets, c'est exiger une production responsable et réfléchir à nos choix de consommation ! Tout produit non-polluant et récupérable ou, mieux, tout produit non consommé est un produit de moins qui finira ses jours dans un lieu d'enfouissement ou un incinérateur.

## QUE FAIRE ?

- **Achetez moins !** Évaluez vos besoins... Ai-je vraiment besoin de ce produit ? Est-ce que je peux le louer ? Est-ce que je peux l'emprunter à un ami, à un voisin ?
- **Évitez les produits suremballés**, achetez en vrac.
- **Optez pour un format familial** plutôt que des formats individuels.
- **Achetez des produits durables**, de qualité.
- **Utilisez un sac en tissu** pour vos achats.
- **Achetez localement.**

# Réutilisation ou réemploi

Les rejets de certains sont les ressources des autres.

Réutiliser, c'est remettre en usage un produit consommé et redonner une nouvelle vie à cet objet.

## QUE FAIRE ?

- **Réparez vos objets** avant de les jeter.
- **Donnez vos vieux objets** à un organisme de charité.
- **Achetez usagé** : visitez friperies et autres bouquineries, vous y trouverez des trésors.
- **Renseignez-vous auprès de votre municipalité** pour savoir où aller porter vos vieux objets ou quand les déposer en bordure de rue.
- **Faites des cadeaux fabriqués à la maison.**
- **Découvrez et encouragez les artistes récupérateurs.**
- **Échangez, louez ou partagez!**

# Recyclage

Plus on recycle, moins on utilise de matières premières... C'est bon pour le climat, c'est bon pour l'environnement et c'est bon pour l'économie.

Recycler, c'est transformer la matière pour permettre de créer un nouveau produit. Le recyclage permet donc de redonner vie à la matière tout en évitant l'utilisation de nouvelles matières premières.

## QUE FAIRE ?

- **Rapportez vos contenants consignés** chez le marchand.
- **Donnez la priorité aux achats de produits recyclables** (qui peuvent être recyclés) et, encore mieux, fabriqués à partir de matières recyclées post-consommation.
- **Compostez** : le compostage est une technique simple qui offre une solution efficace à une grande partie des problèmes de pollution liés à l'enfouissement et à l'incinération des déchets et ceci, tout en réduisant considérablement le volume de nos poubelles. Composter, c'est une forme de recyclage où cette fois, c'est la matière organique qui est transformée.





3 – Ormes favorise  
un développement  
harmonieux et  
une qualité de  
vie pour tous





3 - Ormes favorise un développement harmonieux et une qualité de vie pour tous

# Accueillir et servir tous les Ormois sans distinction

“ La richesse d'une commune se fait par la diversité de ses habitants. Ormes entend favoriser les échanges entre générations, entre nouveaux et anciens habitants, pour que chacun puisse s'approprier l'histoire de sa commune et être acteur de son futur. ”

## CONSTAT

Une politique active en matière d'action sociale est menée via les services de la mairie qui se veulent disponibles et à l'écoute des Ormois.

En effet, la commune mène depuis de nombreuses années **des actions en faveur de la cohésion sociale, de la solidarité et de l'épanouissement par la culture, le sport, le monde associatif** qui constituent un indicateur très favorable quant à la qualité de vie à Ormes.

“ [...] L'essentiel étant que les seniors gardent un lien et soient assurés que la Municipalité est à leurs côtés. ”

## ORMES S'ENGAGE ...

### **ACTION 18 : Politique d'aménagement**

Favoriser l'intégration et la mixité sociale en restant vigilant sur la qualité de vie des quartiers (proximité et facilité d'accès aux services et commerces).

Développer l'offre de logements et l'accès à la propriété pour les jeunes ménages.

### **ACTION 19 : Echanges de savoirs**

Développer une offre de services aux seniors et favoriser les transmissions de savoir-faire entre générations : écomusée, associations,

bâtiment communal inter-générationnel... rencontres et échanges de savoirs entre les plus jeunes et les seniors de la commune.



### ZOOM SUR ACTION 19

#### La Mairie garde le contact

Début 2011, une « référente senior » a pris ses fonctions au sein des services de la mairie.

**Elle a pour missions de :**

- Faire le lien entre les personnes âgées isolées et la mairie,
- Contribuer au maintien à domicile des anciens d'Ormes,
- Préparer et animer des temps de rencontres et des animations spécifiques,
- Assurer le portage des repas à domicile.



# d'âges ou de catégories socio-professionnelles

Emmaüs France, association loi 1901, est structurée depuis 2003 en trois branches : la branche communautaire, la branche action sociale et logement et la branche économie solidaire et insertion.



**La branche communautaire :** les communautés sont des lieux d'accueil, de vie, de travail et de solidarité, qui fonctionnent sans aucune subvention et uniquement grâce à l'activité de récupération d'objets des compagnons. La communauté permet de se « refaire une santé », de retrouver les repères d'une vie sociale organisée et du travail.

**La branche action sociale et logement :** Emmaüs mène des actions d'intervention et d'accompagnement social. La communauté accueille les personnes sans abri ou mal-logées : accueil de jour, hébergement d'urgence et de réinsertion sociale, maisons-relais, intermédiation locative.

**La branche Économie Solidaire et Insertion :** Ces groupes mènent une action d'insertion sociale et professionnelle originale en employant dans un parcours d'insertion ou de façon durable des personnes en très grande difficulté, exclues jusqu'alors du monde du travail.

## Emmaüs, on peut refaire le monde ...

Emmaüs, mouvement libre et laïque fondé par l'Abbé Pierre en 1949 :

**Ce sont 117 Communautés en France** mais aussi environ 400 dans le monde qui travaillent pour vivre et donner. Chaque Communauté est un lieu où sont accueillis des Compagnons et des bénévoles qui travaillent ensemble. Les Compagnons y vivent en permanence.

**La récupération est depuis toujours au cœur de l'activité d'Emmaüs** et c'est par les objets qu'elles vendent que la survie des Communautés est assurée. Chacun des 45 Compagnons de la Communauté d'Ormes travaille pour récupérer, trier et redonner valeur aux objets recueillis, pour les vendre ou les donner, et ainsi multiplier les actions d'urgence et de solidarité au secours des plus démunis.

**Le travail de tri occupe une grande part de l'activité du site.** Il permet de séparer ce qui est vendable sur place, le solde étant livré aux plateformes Emmaüs telles que Le Lien à Neuvy dans la Nièvre, Tri 37 à Tours ou à d'autres filières de recyclage. Rien n'est jeté.

**Il faut savoir que chaque français jette par an, en moyenne, 12 kg de vêtements, chaussures ou linge de maison** (source ADEME), soit un total de 700 000 tonnes. A peine 15% sont triés et les 85% restant se retrouvent dans nos poubelles ! Près de 10 000 personnes se rendent chaque mois à la Communauté Emmaüs d'Ormes pour y chiner meubles, bibelots divers, vaisselle, électroménager, jouets, livres et linge de maison.

## “ Cohésion sociale : la communauté Emmaüs ”

Créées sous l'impulsion de l'Abbé Pierre et de groupes bénévoles, les communautés sont le symbole de la lutte contre l'injustice sociale par la mobilisation d'acteurs de la société civile, des personnes accueillies et des responsables.





3 – Ormes favorise un développement harmonieux et une qualité de vie pour tous

# Favoriser la participation de tous les acteurs de la

“ Le développement démographique de la commune ne ternit pas la volonté des élus de faire d’Ormes une commune solidaire et ouverte à tous. Il est donc nécessaire de diversifier les services, d’offrir à chacun la possibilité de s’intégrer dans la vie de la commune, et de favoriser l’implication en confortant le dialogue élus-agents-citoyens. ”

## CONSTAT

L’envie est de faire évoluer la commune en conservant la qualité de vie d’un village : « **la ville à la campagne** », ce qui nous amène assez naturellement à être proche les uns des autres : tous les projets qui touchent un quartier ou une rue font l’objet de **réunions de consultations, d’enquêtes et d’échanges qui permettent de prendre en compte les attentes des Ormois.**

De nombreux outils de communication sont à disposition des habitants et permettent de prendre connaissance des services et activités offerts par la mairie et les associations ( **site Internet, magazine municipal, affichage lumineux, affichage, voie de presse ...**) tout au long de l’année.

## ORMES S’ENGAGE ...

### ACTION 20 : Ensemble

Associer l’ensemble des Ormois aux actions à caractère sociétal auxquelles s’associe la ville d’Ormes.

### ACTION 21 : Dialogues et concertations

Maintenir des réunions publiques favorisant le dialogue et les échanges sur des projets municipaux et impliquer la population, les forces vives de la commune (associations et professionnels) et les agents communaux sur des projets particuliers.



# commune – renforcer le lien social



## ZOOM SUR ACTION 20

Fin 2010 : la ville d'Ormes et l'association «Bouchons ça roule» signent une convention de partenariat.

L'association «Bouchons ça roule» collecte les bouchons, dans les communes du département du Loiret, en faveur de personnes à mobilité réduite. Elle est membre de la charte de la Planète Gagnante et intervient sur des actions liées au Développement durable. Au travers de nos actions et projets, nous souhaitons également favoriser les liens entre les générations.

## ZOOM SUR ACTION 21 LES GROUPES 21

Deux groupes ont été constitués : « contribuer à préserver les ressources en eau et en énergies » et « sensibiliser le plus grand nombre au Développement durable et favoriser la participation ».

Une dizaine de personnes motivées et impliquées dans la vie de la commune se réunissent régulièrement afin de réfléchir à des actions concrètes répondant à des problématiques liées au Développement durable (ex : organisation d'une journée Développement durable, actions à mener en collaboration avec les scolaires et l'équipe d'enseignants, conférence à proposer...).



€ 3 - Ormes favorise un développement harmonieux et une qualité de vie pour tous

# Favoriser un développement économique de qualité

Sur un plan économique, Ormes est une ville dynamique comptant près de 100 entreprises sur la zone d'activités Pôle 45 et 4300 emplois. Le commerce de proximité est favorisé et vise à répondre aux besoins initiés par le développement démographique.



## CONSTAT

Le dynamisme économique est partie intégrante de l'histoire contemporaine de la commune. Il est vrai que le cadre est attractif pour les entreprises : dessertes et liaisons favorables, équipements et services proposés aux salariés qui travaillent sur la zone d'activités Pôle 45.

Les relations entreprises-mairie sont assurées via l'association Gep 45 (Groupement des Entreprises du Pôle 45), le service social-emploi de la commune gère les demandes d'emploi et organise chaque année le forum de l'emploi avec pour objectif principal de mettre en contact l'offre et la demande.

## ORMES S'ENGAGE ...

### **ACTION 23 : Valoriser les échanges**

Favoriser les échanges de bonnes pratiques Développement durable entre les entreprises et valoriser leurs actions en faveur du Développement durable.

### **ACTION 24 : Plan de déplacements d'entreprise (P.D.E.)**

Favoriser le développement économique en cohérence avec les politiques intercommunales des communes limitrophes et nos enjeux de Développement durable (covoiturage, déchets, transports en commun, services de proximité ...).



# Mes notes bleues

*Notes*

Two columns of horizontal blue lines for writing notes.



An illustration on the left side of the page shows the head of a brown bear in the foreground, partially overlapping a grey mouse in the background. The bear's head is rendered in shades of brown and orange, while the mouse is a light grey color. Both animals are looking towards the right.

4 – Piloter,  
évaluer les  
plans d'actions  
et actualiser  
régulièrement  
l'Agenda 21



# Piloter, évaluer les plans d'actions et actualiser régulièrement l'Agenda 21

“ L'agenda 21 d'Ormes est un moyen d'évaluer plus précisément les actions économiques, sociales et environnementales.

Le diagnostic réalisé, la consultation des agents, des Ormois, des associations, des entreprises, a permis d'identifier près d'une centaine d'actions à mener.

Il a donc été nécessaire de procéder à un choix, et de hiérarchiser les propositions.

Près de 30 actions, plus ou moins difficiles, longues ou coûteuses seront mises en œuvre au fil du temps. L'évaluation qui sera faite sur les résultats des premières actions, nous permettra de faire le point régulièrement avec les Ormois et de rendre compte des réalisations. Nous avons souhaité que notre premier Agenda 21, soit réaliste, réalisable et à l'échelle de la commune.



## CONSTAT

Le diagnostic Agenda 21 a permis de faire un état des lieux assez complet des actions de la commune, de confronter la vision interne à celle des acteurs de la commune.

Cet Agenda 21 va nous amener à **progresser dans les domaines précédemment évoqués**, pour mieux piloter et évaluer les actions et **pour rendre compte de l'efficacité des mesures et de la réalisation de nos engagements aux acteurs de la commune.**

## ORMES S'ENGAGE ...

### ACTION 26 : Mesurer

Mettre en place des outils de mesure : enquêtes, recueils de données chiffrées qui permettront d'évaluer les résultats et de mesurer les progrès réalisés.

### ACTION 27 : Communiquer

Communiquer les résultats de façon régulière auprès des acteurs du territoire.

“ L'Agenda 21 n'est pas une fin en soi... La concertation doit se poursuivre... L'Agenda 21 doit «vivre»!



# AGENDA 21 ORMES

## Résumé des actions

### Ormes s'engage contre le réchauffement climatique

ENGAGEMENTS	ACTIONS	INDICATEUR	PORTEUR(S) DES ACTIONS
<b>Maîtriser la consommation d'énergies</b> 	<b>ACTION 1 :</b> Limiter encore plus la consommation énergétique des éclairages et communiquer sur les résultats des actions déjà menées - sensibiliser les Ormois aux économies d'énergie en organisant des réunions d'informations, en lançant une consultation auprès de bureaux d'études pour faire bénéficier les Ormois de conseils personnalisés au meilleur coût.	Chiffres relatifs aux consommations énergétiques	Elus / services techniques de la ville d'Ormes / Ormois
	<b>ACTION 2 :</b> Appliquer la démarche Haute Qualité Environnementale aux nouveaux chantiers municipaux.	Nombre d'opérations HQE	Elus / services techniques de la ville d'Ormes
	<b>ACTION 3 :</b> Mieux réguler la température des bâtiments communaux (analyse fine des consommations, sensibilisation des agents...) et remplacer progressivement les systèmes de chauffage des bâtiments communaux par des énergies renouvelables.	Comparaisons et analyses des consommations énergétiques	Services techniques de la ville d'Ormes / associations
<b>Améliorer les déplacements</b> 	<b>ACTION 4 :</b> Favoriser les commerces de centre-ville.	Nombre de commerces créés	Elus / Ormois
	<b>ACTION 5 :</b> Améliorer les conditions de circulation pour les usagers : piétons, cyclistes, autos, transports en commun en ville et au cœur de la Zone d'activités Pôle 45.	% mètres de pistes cyclables sécurisées réalisées	Elus / services techniques de la ville d'Ormes / GEP 45
	<b>ACTION 6 :</b> Remplacer au fur et à mesure et autant que possible le parc de véhicules de services par des véhicules moins polluants.	% de véhicules électriques / gaz à effet de serre évités par le renouvellement	Elus / services techniques de la ville d'Ormes




  
  
**Dédé**

## Ormes préserve l'environnement et les ressources naturelles




ENGAGEMENTS	ACTIONS	INDICATEUR	PORTEUR(S) DES ACTIONS
Lutter contre les pollutions 	<b>ACTION 7 : POLLUTION SONORE</b> Ormes s'engage à sensibiliser les professionnels et les Ormois aux solutions d'isolation acoustique.	Nombre d'actions menées auprès des populations	Elus / services techniques de la ville d'Ormes / constructeurs immobiliers
	<b>ACTION 8 :</b> Surveiller et améliorer la qualité de l'air, communiquer les résultats des relevés LIG'AIR et suivre cet indicateur en rapport avec le trafic routier.	Indice de qualité de l'air	LIG'AIR / service communication
	<b>ACTION 9 :</b> Limiter l'implantation d'industries polluantes et à risques sur la zone d'activités d'Ormes, favoriser et valoriser les bonnes pratiques environnementales menées par les entreprises ormoises.	% d'entreprises engagées dans des actions environnementales	Elus / GEP 45 / service communication
	<b>ACTION 10 :</b> OBJECTIF : ZÉRO PESTICIDE ! - <b>ESPACES VERTS :</b> continuer à limiter l'utilisation des pesticides (déjà diminuée de 50%) à des situations rares et exceptionnelles et s'engager vers du « zéro pesticides ». - <b>FAVORISER</b> l'engagement des exploitants agricoles à l'utilisation raisonnée et raisonnable de produits phytosanitaires respectueux de l'environnement. - <b>COMMUNIQUER</b> et sensibiliser l'ensemble des populations en développant des actions de sensibilisation sur les gestes verts : journées Développement durable, portes ouvertes au Centre Technique Municipal, actions à la Canaudière, conseils sur le jardinage bio etc.	Volume de pesticides utilisés  Nombre d'actions menées, nombre d'habitants participants	Elus / exploitants agricoles ormois / service des espaces verts / service jeunesse / service communication / Ormois
Protéger les milieux naturels, les ressources naturelles et la biodiversité 	<b>ACTION 11 :</b> ESPACES VERTS - Poursuivre l'utilisation des espèces végétales locales peu gourmandes en eau, - Limiter les espaces engazonnés afin d'éviter les arrosages trop importants, - Préférer la réalisation de jachères fleuries qui favorisent la pollinisation, - Préserver les haies de nichage etc. - Protection biologique intégrée au sein des serres municipales.	% d'espèces locales utilisées / m <sup>2</sup> de surfaces engazonnées, de jachères	Elus / services techniques de la ville d'Ormes (espaces verts)/ exploitants agricoles
	<b>ACTION 12 :</b> URBANISATION - Limiter l'empreinte écologique par utilisation des dents creuses et des zones déjà urbanisées pour les futures opérations immobilières. - Préserver la richesse agricole, les espaces naturels et développer les surfaces boisées sur la commune par une urbanisation raisonnée.	% de zones urbanisées  % d'espaces naturels et boisés sur la commune	Elus

## Ormes préserve l'environnement et les ressources naturelles

ENGAGEMENTS	ACTIONS	INDICATEUR	PORTEUR(S) DES ACTIONS
	<p><b>ACTION 13 :</b> Limiter à son strict nécessaire l'utilisation du papier par une sensibilisation des agents et des acteurs de la commune à l'utilisation des imprimantes et photocopieurs, à la réutilisation du papier et au recyclage Procéder à l'organisation de l'archivage, à la dématérialisation des dossiers et favoriser les courriels qui seront imprimés si nécessaire</p>	Quantité de papier utilisé par agents-élus et par an	Elus / personnel communal / enseignants
	<p><b>ACTION 14 :</b> Réduire, Réutiliser, Recycler... Réduire les émissions de déchets et améliorer le recyclage. Poursuivre le tri sélectif et informer la population grâce à des événements publics.</p>	Poids des déchets produits dans la commune	Tous ! Elus / personnel communal / Ormois / professionnels
	<p><b>ACTION 15 :</b> Favoriser la récupération des eaux de pluie pour les prochains bâtiments et pour les futurs lotissements communaux.</p>	Nombre de récupérateurs installés, volume d'eau économisé par le service des espaces verts	Elus / services techniques et service communication de la ville d'Ormes
<p>S'engager pour des achats responsables</p> 	<p><b>ACTION 16 :</b> Développer les achats éco-responsables en intégrant de nouveaux critères de sélection (bio, éthiques, recyclés ou recyclables, plus respectueux de l'environnement et de la santé, consommant moins d'énergies, d'emballages et de transports, de qualité pour être plus durables ...), former les acheteurs, et sensibiliser les utilisateurs pour des comportements éco-responsables.</p>	% achats réalisés avec critères environnementaux ou sociaux	Elus / services de la ville d'Ormes
	<p><b>ACTION 17 :</b> Engager les agents et les élus dans une charte éco-responsable.</p>	Nombre d'actions engagées	Directeur Général des Services



## Ormes favorise un développement harmonieux et une qualité de vie pour tous

ENGAGEMENTS	ACTIONS	INDICATEUR	PORTEUR(S) DES ACTIONS
Accueillir et servir tous les Ormois, jeunes et moins jeunes 	<b>ACTION 18 :</b> POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT Favoriser l'intégration et la mixité sociale en restant vigilant sur la qualité de vie des quartiers (proximité et facilité d'accès aux services et commerces). Développer l'offre de logements et l'accèsion à la propriété pour les jeunes ménages.	% de logements sociaux, taux de satisfaction des habitants % d'évolution de la population par tranche d'âge	Elus / service social mairie d'Ormes
	<b>ACTION 19 :</b> Développer une offre de services aux seniors et favoriser les transmissions de savoir faire entre générations : écomusée, associations, bâtiment communal intergénérationnel... Rencontres et échanges de savoirs entre les plus jeunes et les seniors de la commune.	Nombre d'actions menées Nombre de participants	Elus / services municipaux / associations / Ormois
Favoriser la participation de tous les acteurs et renforcer le lien social 	<b>ACTION 20 :</b> Associer l'ensemble des Ormois aux actions à caractère sociétal auxquelles participe la ville d'Ormes.	Nombre de réunions, nombre de participants	Tous
	<b>ACTION 21 :</b> Maintenir des réunions publiques favorisant le dialogue et les échanges sur des projets municipaux et impliquer la population, les forces vives de la commune (associations et professionnels) et les agents communaux sur des projets particuliers.	Nombre de réunions, nombre de participants	Elus / services de la ville d'Ormes / groupes 21 / GEP 45 / professionnels / associations / Ormois
Favoriser un développement économique de qualité 	<b>ACTION 22 :</b> Informer directement par courriel les entreprises sur les événements les impactant (travaux, circulation) et désigner un interlocuteur unique « interface » entre les professionnels et les services de la Mairie.	Nombre de réunions et de contacts pris	GEP 45 / Directeur général des services
	<b>ACTION 23 :</b> Favoriser les échanges de bonnes pratiques Développement durable entre les entreprises et valoriser leurs actions en faveur du Développement durable.	Nombre de communications réalisées sur le sujet	Elus / GEP 45 / service communication
	<b>ACTION 24 :</b> Favoriser le développement économique en cohérence avec les politiques intercommunales des communes limitrophes et nos enjeux de Développement durable (covoiturage, déchets, transports en commun, services de proximité...).	Nombre d'actions menées en commun avec les communes limitrophes	Elus
	<b>ACTION 25 :</b> Coordonner les actions de police municipale, nationale et des entreprises de la zone d'activités pour la tranquillité et la sécurité des salariés, des visiteurs et des Ormois.	Nombre d'actions menées, sur le territoire / nombre d'incivilités évitées	Elus / GEP 45 / forces de sécurité

# AGENDA 21 ORMES

## Résumé des actions

### Ormes s'engage dans un processus d'amélioration continue

ENGAGEMENTS	ACTIONS	INDICATEUR	PORTEUR(S) DES ACTIONS
Piloter et évaluer les plans d'actions et actualiser l'Agenda 21 	<b>ACTION 26 :</b> Mettre en place des outils de mesure : enquêtes, recueils de données chiffrées qui permettront d'évaluer les résultats et de mesurer les progrès réalisés.	Taux de réalisation du tableau de bord	Service communication
	<b>ACTION 27 :</b> Communiquer les résultats de façon régulière auprès des acteurs du territoire.	Nombre d'actions de communication sur l'Agenda 21	Service communication



*Pour participer aux réunions avec Dédé*

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

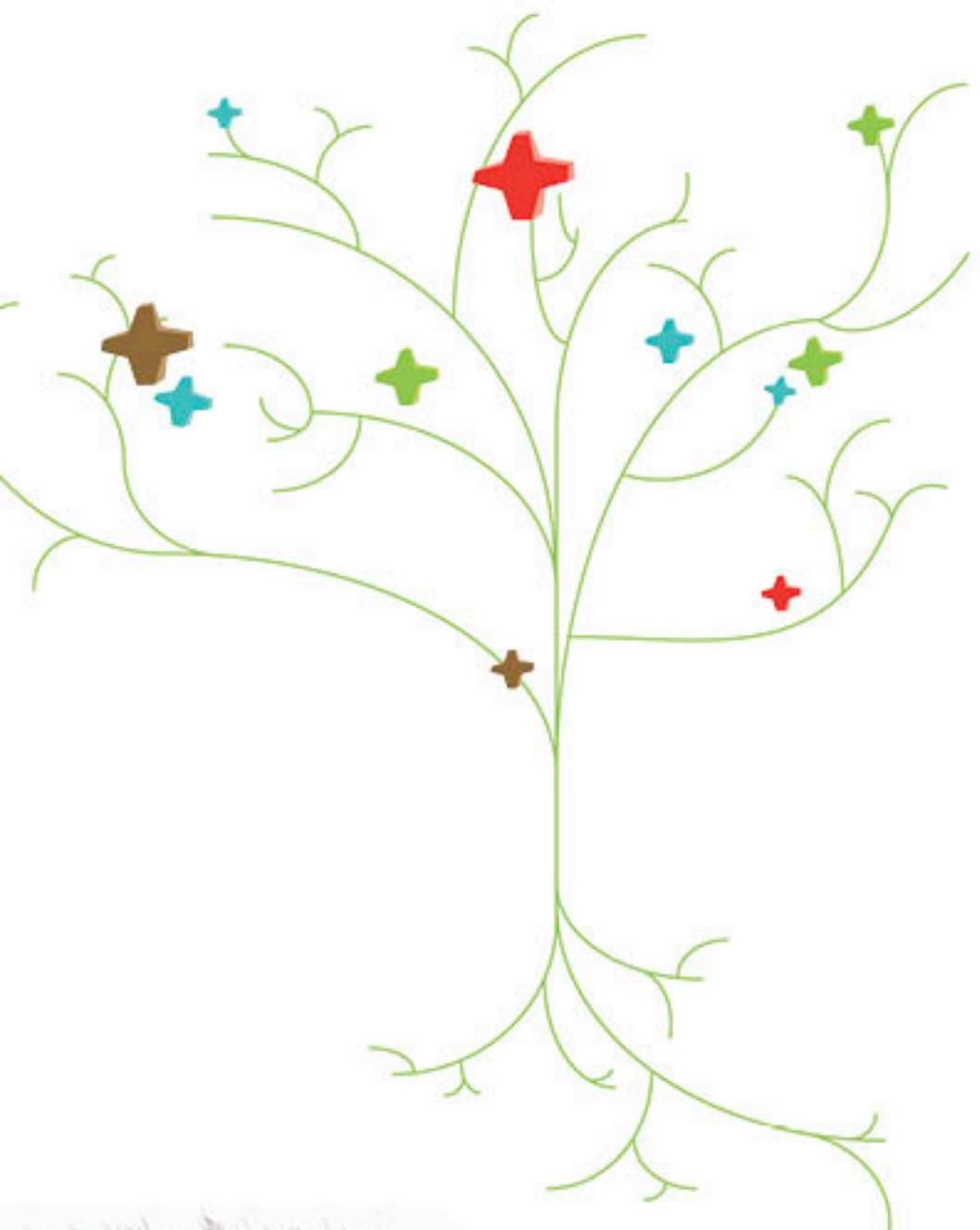
Mail : \_\_\_\_\_

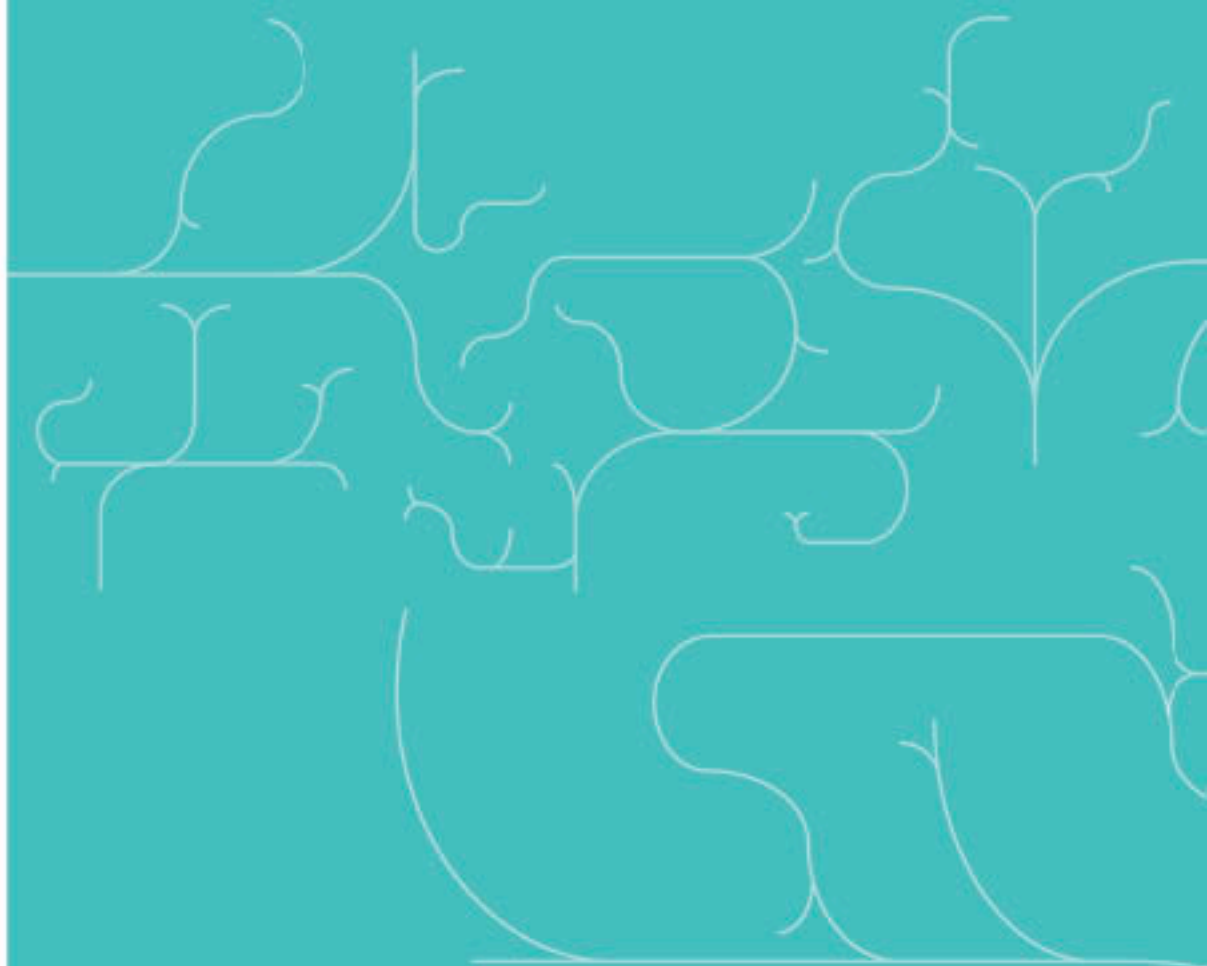
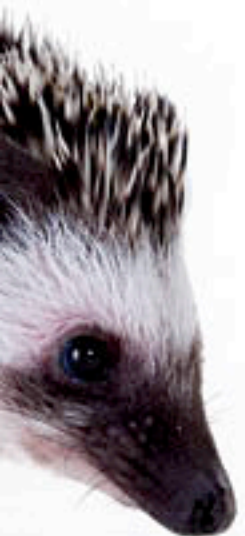
Téléphone : \_\_\_\_\_



Souhaite être contacté(e) pour participer aux réunions relatives aux ACTIONS n° : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Coupon à découper et à retourner en mairie (147, rue Nationale – 45140 ORMES) ou par courriel : [dede@ville-ormes.fr](mailto:dede@ville-ormes.fr)





[www.ville-ormes.fr](http://www.ville-ormes.fr)